

## DÉPENSES, 1887-1894.

ANNÉE.	Du gouver- nement.	Du bureau des écoles.	Total.
	\$	\$	\$
1887.....	110,484	36,294	146,778
1888.....	108,846	38,609	147,455
1889.....	108,092	37,810	145,902
1890.....	113,626	37,610	151,236
1891.....	111,154	35,629	146,783
1892.....	114,570	36,542	151,112
1893.....	118,106	34,592	152,698
1894.....	122,077	37,854	159,931

## TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

1582. L'organisation scolaire des Territoires du Nord-Ouest est sous la direction (dans la limite fixée par la loi) d'un conseil de l'instruction publique, comprenant les membres du conseil exécutif (4) et quatre autres membres qui n'ont pas droit de vote. La loi décrète que nul district scolaire ne couvrira une étendue de plus de 25 milles carrés, ni renfermera moins de quatre chefs de famille résidents, ni moins de 10 enfants en âge de fréquenter l'école (entre 5 et 20 ans). L'instruction religieuse n'est permise dans aucune école publique avant trois heures de l'après-midi, et cette heure arrivée, l'instruction religieuse peut être donnée dans la mesure permise par les commissaires, les parents ayant toujours le droit de faire retirer leurs enfants à cette heure, s'ils le désirent.

1583. Les chiffres comparatifs suivants montrent quel progrès a été accompli dans les dernières années :—

ANNÉE.	Ecoles fréquentées.	Instituteurs.	Elèves.
30 juin 1887.....	111	125	3,144
30 septembre 1892.....	249	295	6,170
30 " 1894.....	297	.....	8,341

Voici les chiffres pour le quartier de septembre 1894 :—Nombre des établissements,—écoles publiques, 269 ; catholiques romaines, publiques, 20 ; catholiques romaines séparées, 7 ; et protestante séparée, 1. Nombre des élèves fréquentant les écoles, 8,341, se décomposant comme il suit—écoles publiques, 7,384 ; catholiques romaines publiques, 539 ; catholiques romaines, séparées, 388 ; protestantes séparées, 30.

La dépense pour les écoles en 1893 a été de \$121,057.